

## Communiqué de presse

### Rénovation des ponts – la Banque des Territoires déploie un Plan de soutien à la rénovation des ouvrages d'art des collectivités



Paris, le 20 mai 2021

***Ce nouveau dispositif de la Banque des Territoires est destiné à accompagner les collectivités dans la prise de décision et la mise en œuvre de leurs travaux (principalement orienté vers les ponts). Il est composé de trois outils complémentaires : PrioRéno Ponts, un dispositif numérique, pour prioriser les études concernant les ponts potentiellement les plus en risque ; des crédits d'ingénierie pour lancer ces études et construire les programmes de travaux ; et des financements en prêt (élargissement de l'éligibilité à ce domaine du Mobi Prêt doté d'une enveloppe de 2 Md€) et en fonds propres. Avec cette nouvelle offre qui s'inscrit dans le cadre du plan de relance de la Caisse des Dépôts, la Banque des Territoires souhaite lever certains freins pour accélérer ce type de rénovations qui contribuent à la résilience des territoires.***

D'après un rapport sénatorial de 2019, « près de 18 % des ponts relevant des communes ou de leur regroupement sont en mauvais état structurel et posent des problèmes de sécurité et de disponibilité pour les usagers ». Dans la plupart des cas, les freins à la décision des collectivités d'engager les travaux nécessaires relèvent d'une connaissance insuffisante du parc et de son état, d'un manque d'expertise en régie et de fortes contraintes budgétaires couplées aux limites des financements disponibles.

Afin d'encourager la rénovation des ouvrages d'art vétustes ou à risques, qui impliquent des investissements lourds ne générant pas de revenu, la Banque des Territoires met à la disposition des collectivités de nouveaux dispositifs destinés à les accompagner ; depuis la prise de décision jusqu'à la mise en œuvre, en passant par le financement.

Ce plan de soutien s'articule autour de plusieurs outils qui répondent concrètement aux besoins des collectivités à chaque étape de la vie du projet :

1. **Identifier et prioriser** avec **PrioRéno Ponts, un dispositif numérique gratuit, unique et innovant, reposant sur l'analyse avancée de données**. Il offre aux collectivités un éclairage sur l'état de leur parc et de son évolution si aucun investissement de rénovation n'est réalisé. Avec cet outil, la Banque des Territoires aide les collectivités à identifier les ouvrages sur lesquels lancer prioritairement les études en disposant d'une estimation des coûts de rénovation associés.

*PrioRéno Ponts* a été co-construit en 2021, avec des collectivités expérimentatrices (communes, EPCI et départements) dans le cadre du *Lab' des Territoires*<sup>1</sup>, sur la base de la solution Infrasim d'Oxand, expert en gestion prédictive des infrastructures routières.

2. Connaître l'état des ponts et définir le programme de rénovation grâce à **des crédits d'ingénierie en cofinancement avec les collectivités**. Ils permettront de disposer d'un Schéma Directeur sur le parc d'ouvrages d'art de la collectivité, avec évaluation et mise en place d'un programme de priorisation des rénovations.
3. Mettre en œuvre la rénovation via des financements :
  - **En prêts : Le Mobi Prêt**, spécifiquement dédié aux investissements dans le secteur de la mobilité et doté d'une **enveloppe de 2 Md€**, voit son éligibilité étendue à la rénovation des ouvrages d'art. Grâce à une **durée maximale de prêt pouvant atteindre 50 ans**, les collectivités, à budget donné, peuvent s'engager dans des investissements plus lourds de mise en sécurité et de résilience des ouvrages d'art que ce que leur permettrait une offre de marché, alors même qu'ils ne génèrent pas de revenus.
  - **En fonds propres dans le cadre d'approches partenariales** : La Banque des Territoires peut **investir dans des sociétés de projets** associant une ou plusieurs collectivités afin d'accélérer la mise en rénovation à l'échelle d'un territoire, tout en garantissant au mieux les coûts et les temps de mise en œuvre.

Pour Olivier Sichel, directeur de la Banque des Territoires : « Avec ce nouveau plan de soutien à la rénovation des ponts, dans le contexte du Programme national Ponts porté par l'Etat, la Banque des Territoires joue pleinement son rôle en faveur de territoires plus résilients et plus durables. Les outils financiers dédiés, associés à un levier digital exploitant la donnée, nous permettent de lever certains freins à la décision et ainsi d'accompagner les territoires dans la transformation de leurs idées en projets concrets. »

Pour bénéficier de *Prioréno Ponts*, les Directions Régionales, réparties sur l'ensemble du territoire, constituent les points d'entrée des collectivités.

---

### A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 36 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

***Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.***

[www.banquedesterritoires.fr](http://www.banquedesterritoires.fr) |  @BanqueDesTerr

**Contact presse** : Marie-Caroline Cardi – [marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr](mailto:marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr) – 06 38 53 97 67

---

<sup>1</sup> Programme d'innovation de la Banque des Territoires qui vise à accélérer la création de services digitaux innovants en s'appuyant sur des solutions existantes, portées par des structures privées ou publiques, pour répondre aux problématiques de développement des Territoires